

Descriptif de la formation

Les deux années sont ouvertes en **alternance**. Selon le type juridique d'alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation ou stage alterné) les étudiants peuvent effectuer jusqu'à 36 semaines par an en entreprise, association ou collectivité territoriale entrecoupées de 16 semaines à l'Université ou en atelier de terrain. Ils peuvent ainsi obtenir un financement de leurs études.

Les enseignements combinent aspects théoriques et pratiques et s'inscrivent dans les champs disciplinaires de l'aménagement et de l'urbanisme, sciences de l'action territoriale.

Pendant les deux années, les étudiants participent à des **ateliers-projets** : travaux en groupe, pendant plusieurs mois, sur une commande d'urbanisme, de planification ou de transition des territoires. Les rendus s'effectuent sous formes de plans, de maquettes, de rapports écrits et de présentations orales devant des professionnels. Les dernières promotions ont répondu à des commandes liées à des restructuration de parcs urbains, de requalification commerciale, au développement de circuits alimentaires locaux, de réhabilitation patrimoniale, de diagnostic de territoires ruraux ou d'évolution vers les mobilités durables.

L'organisation des évaluations est précisée au début de chaque semestre par les enseignants-chercheurs ou les professionnels assurant les enseignements. Les EE peuvent prendre plusieurs formes : des écrits en salle, des dossiers, des analyses de terrain, etc. Les évaluations se déroulent tout au long de l'année universitaire permettant une progression et une professionnalisation des compétences.

Des activités de terrain avec des rencontres d'acteurs professionnels sont organisées dans la métropole de Lyon, mais aussi en dehors en fonction des possibilités de déplacement (autres espaces urbains, PNR, espaces ruraux, etc.).

Après le master, les étudiants peuvent poursuivre en doctorat ou entrer directement dans la vie professionnelle en continuité de leurs deux années en entreprise ou collectivité territoriale.

Glossaire

: Matières à choix

CM : Cours Magistral

TD : Travaux Dirigés

MCCC : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

TE : Terminal Écrit TO :

Terminal Oral

EE : Épreuve Écrite

EO : Épreuve Orale

CC : Contrôle Continu

☆ : Indique des modalités de contrôle spécifiques pour les étudiants faisant l'objet d'une dispense d'assiduité.

Organisation de la formation

SEMESTRE 3

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1 – Ressources et gestion du développement local (Des territoires à l'Union Européenne)				12
Etude de cas des transitions territoriales dans les collectivités	08	24	EE	3
Initiation à la médiation territoriale et au co-développement		12		
Europe et programmation européenne		15	EE	4
Gestion déléguée des collectivités territoriales	12			
Gestion financière et ressources humaines des collectivités	18		EE	2
Projet d'aménagement et modes de financement	20		EE	3
UE 2 – Modes de faire en ingénierie territoriale				11
Ingénierie des systèmes de transport		20	EE	4
Urbanisme, concertation et management de projets	20	6		
Conduire des projets et gérer l'espace public végétalisé		15	EE	3
Observer pour fabriquer des indicateurs territoriaux		15		
Cartographie et statistiques avancées		15	EE	4
Mécanismes de la commande en collectivités territoriales		20		
UE 3 – Professionnalisation				7
Méthodologie orale des concours et journées professionnelles de l'ingénierie territoriale	30	20	EE	7
Atelier collectif professionnel niveau 3	10	10		
Totaux	118	172		30

SEMESTRE 4

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
UE 1 -Stratégies, gestion et évaluation du développement local				7
Evaluation et gestion des politiques publiques urbaines	08	04	EE	7
Stratégies de développement local des collectivités périurbaines et rurales	32	08		
UE 2 – Modes de faire en ingénierie territoriale				8
Urbanisme, architecture et construction durable		15	EE	8
Ingénierie urbaine durable	10	15		
Maîtrise et gestion du foncier, projets immobiliers		35		
UE 3 – Professionnalisation				15
Professionnalisation et Atelier collectif professionnel niveau 4	8	5	EE	3
Séminaire scientifique de la mention GTDL	6	9		
Mémoire d'alternance et soutenance orale			TE	6
Alternance en entreprise ou collectivité (20 à 36 semaines)				6
Totaux	63	94		30